

Guide de l'appel à projets du Parcours jeunesse

Soutenir et accélérer le développement de projets environnementaux portés par des jeunes de 15 à 29 ans ayant des retombées positives dans leur communauté.



Mise en contexte

Créé en 1979, Environnement Jeunesse est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, à les outiller à travers ses projets éducatifs et à les inciter à agir dans leurs milieux respectifs. Environnement Jeunesse est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole à la jeunesse engagée afin qu'elle fasse connaître ses préoccupations, ses positions et ses solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Parcours jeunesse

Le Parcours jeunesse a pour objectif d'accompagner les jeunes à s'engager et à passer à l'action en matière d'environnement. Il vise à conscientiser les jeunes aux enjeux environnementaux, à les outiller par un accompagnement personnalisé et à les inciter à agir à travers la réalisation de projets.

Environnement Jeunesse a réalisé en 2019, une consultation jeunesse, « Vision de la jeunesse pour le Québec en 2030 », et les résultats ont indiqué que les jeunes québécois souhaitent avoir accès à davantage d'opportunités d'éducation non formelle et informelle relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté. À travers ce programme, nous travaillons à encourager l'éducation relative à l'environnement en soutenant les actions écocitoyennes jeunesse à travers tout le Québec. Le programme accorde un soutien financier pour la réalisation de projets portés par des jeunes.

[En savoir plus sur le Parcours jeunesse](#)

Les trois volets du Parcours jeunesse

- ✿ Le Colloque annuel - Une fin de semaine pour s'inspirer, s'engager et réseauter en nature ;
- ✿ Le Campus de l'engagement - Expérimenter l'engagement citoyen ;
- ✿ L'Appel à projets - Développer le pouvoir-agir environnemental.

C'est quoi l'éducation relative à l'environnement?

L'éducation relative à l'environnement (ÉRE) concerne toute forme d'éducation qui a trait au rapport à l'environnement. Plus qu'une éducation « au sujet de » ou « à propos de » l'environnement, c'est aussi une éducation « dans », « par » et « pour » l'environnement.

Concrètement, l'ÉRE peut prendre plusieurs formes allant de la sensibilisation, en passant par de la formation jusqu'à de l'accompagnement de projets collectifs et toucher de nombreux enjeux environnementaux comme l'agriculture, l'aménagement du territoire ou encore la biodiversité.

Elle s'adresse à tous les personnes citoyennes, des plus jeunes aux plus âgées, dans le cadre de l'école, du travail, de la formation, des loisirs, de la vie en communauté ou de la vie familiale.

[En savoir plus](#)

Soutien financier

Pour l'année 2025-2026, Environnement Jeunesse offre un soutien d'un montant pouvant aller jusqu'à **3 000\$ par projet** pour soutenir la réalisation d'initiatives environnementales menées par des jeunes de 15 à 29 ans.

Cette année, une bourse est réservée aux projets provenant d'établissements membres du programme Cégep Vert. Les candidatures de ces établissements sont ainsi encouragées à postuler afin de bénéficier de ce soutien.

Le soutien financier est attribué à des projets qu'ils soient au stade de l'idée, du test ou bien en cours de réalisation.

Accompagnement offert

En plus d'un soutien financier, chaque projet qui sera sélectionné bénéficiera d'un accompagnement sur mesure, complètement gratuit, dans le but de soutenir le développement et la mise en action de l'initiative.

Les personnes porteuses de projets auront l'opportunité d'organiser des rencontres individuelles avec la personne responsable du programme, afin de les aider à répondre à leurs besoins et surmonter les défis rencontrés. Ces rencontres permettent d'aborder des questions stratégiques, logistiques et communicationnelles, pour renforcer l'impact et la visibilité du projet.

La valeur totale de cet accompagnement et du soutien en communication est estimée à 1200\$ par projet, offert gratuitement aux personnes participantes.

Qui peut faire une demande de soutien financier ?

- ✿ Jeune / Groupe de jeunes citoyens / bénévoles de 15 à 29 ans ;
 - Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente
 - Habiter au Québec
 - Être une ou des personnes accompagnées par un tiers (Cégep, Université, organisation communautaire, etc.)
- ✿ Membre d'un comité ou d'une association étudiante au collégial ou universitaire
- ✿ Les OBNL de moins de deux ans

Non-admissible

- *Les projets portés par des organisations municipales ou régionales ;*
- *Les projets déjà financés ;*
- *Les projets réalisés par une organisation ou un établissement scolaire (la personne jeune de 15 à 29 ans doit être la porteuse de projet principal).*
- *Les projets réalisés par des entreprises privées.*

Tout projet ayant déjà reçu un soutien financier d'Environnement Jeunesse en 2024-2025 n'est pas admissible.

Critères d'évaluation des projets

Les projets reçus seront évalués en fonction des critères suivants :



Faisabilité du projet



Implication et mobilisation du public ciblé dans le projet



Promotion du projet



Ampleur des impacts et des retombées positives pour l'environnement et pour la communauté



Qualité générale de la demande

Le projet doit :

- ✿ S'inscrire dans une démarche d'éducation relative à l'environnement ;
- ✿ Se dérouler dans la province du Québec ;
- ✿ Impliquer des jeunes âgés entre 15 et 29 ans ;
- ✿ Être terminé au plus tard la fin du mois de juin de l'année du financement

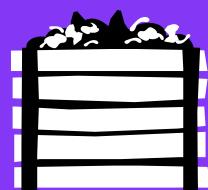
Exemples de projets admissibles

Organisation d'une activité (nettoyage, conférence, collecte, journée dédiée, visite guidée...)



Déploiement d'une opération de communication (création d'une émission de balado, initiative sociale sur Tik Tok, articles journalistiques, affiches...)

Mise en place d'installations pérennes (jardin communautaire, composteur, boîte à idées, réparation de vélos...)



Création d'un jeu de sensibilisation

Création artistique/documentaire (vidéo, pièce de théâtre, match d'improvisation, BD, dessins d'humour ...)



Évaluation des demandes

Les dossiers incomplets ou ne comportant pas suffisamment d'éléments permettant d'apprécier la qualité du projet ne pourront être pris en compte.

Modalités d'attribution du soutien financier

La contribution financière au projet ne peut dépasser 3 000 \$.

Le montant du soutien financier est déterminé en tenant compte de l'ampleur des activités, du budget prévu au projet, des catégories de dépenses, et des sources de revenus.

Les bourses sont versées par virement bancaire. Il est également possible d'émettre des chèques.

Engagements d'Environnement Jeunesse

Les personnes responsables de mener les projets sélectionnés recevront un soutien financier pouvant aller jusqu'à 3 000\$ pour couvrir :

- ✿ Les dépenses nécessaires à la réalisation du projet
- ✿ Les frais de communication et de promotion liés au projet, notamment pour la production d'outils et l'organisation d'événements

Elles bénéficieront également d'un accompagnement pour les aider dans la conception et l'organisation du projet, la mobilisation de partenaires, la communication et le soutien à la mobilisation.

Environnement Jeunesse s'engage à promouvoir sur ses réseaux et lors d'événements, si l'opportunité se présente, les projets de la cohorte.

Engagement attendu des personnes porteuses de projet

La personne s'engage à :

- ✿ Réaliser son projet avant la fin du mois de juin de l'année du financement ;
- ✿ Allouer le temps nécessaire pour la réalisation du projet ;
- ✿ Fournir un rapport bilan à la fin du projet ;
- ✿ Documenter et partager (photos et/ou vidéos), en collaboration avec Environnement Jeunesse, les apprentissages réalisés dans une optique de transferts au réseau d'Environnement Jeunesse ;
- ✿ Apposer le logo d'Environnement Jeunesse sur les éventuels supports de communication réalisés pour la promotion des projets dans le cadre du programme de bourse.

Les personnes porteuses de projets autorisent toute utilisation de leur image à des fins de promotion, la captation photographique ou audiovisuelle éventuelle de leur projet.

Dates importantes



Lancement de l'appel à projet	Dates limites pour la soumission d'un projet	Évaluation des projets	Annonce des projets retenus
Lundi 8 décembre 2025	Vendredi 30 janvier 2026	9 au 27 février 2026	Mars 2026

Comment recevoir un soutien financier?

Remplir le formulaire d'appel de projets :

[Cliquez ici](#)



Contact

Des questions ?

Contactez :

Yasmina Fhiyil
Agente de mobilisation

yasmina@enjeu.qc.ca

Suivez-nous :



www.enjeu.qc.ca

Avec la participation financière de :

Québec 

